

ASSEMBLÉE NATIONALE
1er juin 2019

LUTTER HAINE INTERNET - (N° 1785)

AMENDEMENT

N° AC42

présenté par
Mme Frédérique Dumas

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 4, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.